FETE DE LA MUSIQUE
37ème édition
Jeudi 21 juin 2018

FICHE DE PARTICIPATION 2018

NOM DE LA FORMATION / DE L'ARTISTE : .....
(Nom qui figurera sur le programme réalisé par la Ville d'Alençon)

NOM, ADRESSE, téléphone et mail du CORRESPONDANT de l'association / de la formation / du musicien :
.....
.....
.....
☎ .....
✉.....@.....

Nature de l'animation (concert, danse, ateliers d'école de musique, comédie musicale, projection, etc.) :
....

Style musical (chanson française, pop, rock, rap, musique classique, chorale, etc.) : .....
....

Composition de la formation / nombre d'artistes : .....
.....
.....
.....

Quels sont vos souhaits d'emplacement (par ordre de priorité de 1 à 3), sous réserve de l'obtention des accords administratifs et techniques des services de la Ville concernés par cette manifestation ?

❒ **Podiums électrifiés (non sonorisés) :**

- ❒ Parvis de la Halle aux Toiles
- ❒ Saint-Léonard (Quartier)
- ❒ Place du Palais
- ❒ Place Masson

❒ **Site de La Providence (lieu dédié uniquement à la musique acoustique, pas de podium, pas d'installations techniques)**

❒ **Autres lieux (non sonorisés) :** .....

Quel horaire de passage souhaitez-vous ? .....

☞

Avez-vous des demandes à formuler en termes de matériel, dans la limite des possibilités offertes par le parc matériel de la collectivité (parquet, tables, chaises…) ?

.....
.....
.....
.....
.....

Ce qui est inscrit sur ce questionnaire n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle. Les services tenteront de répondre au mieux aux attentes de chacun et en cas d'incompatibilité entre les demandes, des arbitrages seront effectués. La réunion préparatoire avec l'ensemble des participants ayant rempli ce questionnaire sert à ces arbitrages. Une réponse sur le lieu et horaire définitif de passage vous sera transmise par mail à l'issue de cette réunion.

Questionnaire à retourner au plus tard le 24 avril 2018
Attention, passé cette date, votre demande peut ne pas être prise en compte.

Par courrier : Fête de la Musique / Candidatures
VILLE D'ALENÇON – DIRECTION CULTURE – TOURISME
PLACE FOCH – CS 50362 - 61014 ALENÇON CEDEX

Par courriel : AC@ville-alencon.fr

Une réunion préparatoire avec l'ensemble des participants se tiendra le :
Jeudi 17 mai 2018, à 18h
A l'Hôtel de Ville d'Alençon – Salle des Commissions (2ème étage)

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service culturel au 02-33-32-41-02

Fait à ....., le .....

Signature

La Fête de la Musique a été fixée à une seule date unique, le 21 juin, jour du solstice d'été, et a connu sa première édition en 1982.
Elle repose sur le principe de gratuité : tous les concerts de musique vivante sont gratuits pour le public avec le concours bénévole des artistes, tant amateurs que professionnels.